

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2024-12-089

**Demande de garantie d'emprunt – réhabilitation de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)**

Rapporteur : Jeanine FAVRE SECOND

<u>Date de Convocation</u> : 03 décembre 2024	<u>Séance du 10 décembre 2024</u>
<u>Date d'affichage</u> : 16 décembre 2024	A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de décembre sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
▪ Nombre de conseillers en exercice : 29	
▪ Nombre de présents : 26	
▪ Nombre de votants : 29	

### Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Catherine PRAT, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Jennifer HAMAIDE, Fabrice BAUDOIN, Huguette SAINT JEAN, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Philippe REYNERO, Marie-Laure PERDIGUIER, Marie GAGET-MARTIN, Georges BERTANA, Annick DUBOIS, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Christèle PELISSIER, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC

### Étaient absents excusés et représentés :

Estelle ROLLE pouvoir à Sandrine IGNERSKI, Renée THOMAS pouvoir à Jeanine FAVRE SECOND, Jade MORENAS pouvoir à Jennifer HAMAIDE,

### Étaient absents :

Secrétaire de séance : Nicolas CHASTEL

Il est rappelé que la société ENEAL, du groupe Action Logement, s'est portée acquéreur de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Morières-lès-Avignon, dit résidence Saint-André.

L'acquisition sera suivie d'importants travaux de réhabilitation du bâtiment et de création d'une extension, pour un budget de plusieurs millions d'euros.

Ainsi, la société ENEAL a entrepris les démarches afin de contracter un prêt d'un montant de 5 766 629€, auprès du Crédit Agricole.

Par courrier daté du 7 octobre 2024, la société ENEAL sollicite la commune pour l'octroi d'une garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement de cet emprunt.

Afin de permettre la réalisation du projet d'acquisition et la réalisation des travaux, devenus aujourd'hui nécessaires pour offrir aux résidents un accueil de qualité, la commune souhaite donner une suite favorable à la demande d'ENEAL.

Pour la parfaite information de l'assemblée délibérante, il est précisé que les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- Montant demandé 5.766.629 €
- Date de tirage 19/01/2026
- Échéance finale du tirage 17/01/2051
- Taux en cours E3M + 1.55%
- Périodicité des intérêts : trimestre

Ainsi, le conseil municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le prêteur, le Crédit Agricole, et ENEAL et à signer tout document définissant exclusivement les rapports entre la Ville et l'emprunteur, pendant toute la durée du remboursement des prêts.

Le descriptif du projet, la demande de garantie, les caractéristiques de l'emprunt, ainsi qu'un modèle de convention de garantie, sont joints à la présente délibération.

Vu l'article R. 221 – 19 du Code monétaire et financier,

Vu les articles L. 2252-1 et L. 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

### **Oùï l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal délibère, et**

- **APPROUVE** l'octroi d'une garantie d'emprunt par la commune à la société ENEAL dans les conditions susvisées et conformément aux documents joints en annexe de la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette garantie d'emprunt.

### VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

**POUR : 23**

**CONTRE : 6** (Annick DUBOIS, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Christèle PELISSIER, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC),

Le 12/12/2024  
Le secrétaire de séance,



Nicolas CHASTEL

Le 12/12/2024

Le Maire,



Grégoire SOUQUE